

MEDECIN LEGISTE

Pôle d'Activité Médicale Urgence et médecine aigue



Présentation de l'établissement

Premier établissement public de santé du département des Pyrénées Orientales, situé au troisième rang régional par son volume d'activité, le Centre Hospitalier de Perpignan a pour mission d'offrir des services diagnostiques et d'assurer toute la gamme des soins aigus en médecine, chirurgie et obstétrique, ainsi que les soins de suite et de longue durée. C'est un hôpital moderne, dynamique, doté d'un plateau technique complet.

Le centre Hospitalier de Perpignan comporte de 1083 lits de MCO avec toutes les spécialités médico-chirurgicales. Il compte 55 000 passages par an au SAU, 3 lignes H24 de SMUR avec une activité hélicoptérée, de secours en montagne et des urgences pédiatriques.

Etablissement support du Groupement Hospitalier de Territoire (GHT) Aude Pyrénées, composé : des CH de Perpignan, Narbonne, Prades, Port La Nouvelle et Lézignan-Corbières

Présentation du Service

Le CH de Perpignan recrute, dans le service de médecine légale, un médecin à temps plein ou partiel (PH, PHC, médecin junior) au sein d'une équipe médicale comprenant 3,5ETP.

L'Unité Médico-Judiciaire travaille de manière polyvalente. Elle est dotée d'une équipe pluridisciplinaire : secrétariat médical, infirmières, psychologues, assistantes sociales. Ses missions regroupent :

- Une activité principale de médecine légale du vivant : les examens de victimes et les certificats médicaux de garde-à-vue.
- Les examens de victimes sont diversifiés comprenant notamment des consultations pédiatriques (le service dispose d'une salle d'audition), et gynécologiques dans le cadre des agressions sexuelles.

- Une activité thanatologique : levées de corps, examens de corps sur le centre Hospitalier avec, pour l'activité autopsique, une participation à raison d'une journée par semaine au CHU de Montpellier.
- Les examens médicaux de l'OFPRA ainsi que la détermination des âges osseux.
- L'encadrement et la formation des internes.
- Possibilité d'exercer selon les compétences une activité anthropologique et/ou participer à la réalisation d'autopsie scientifique.

L'UMJ bénéficie également d'une ligne médicale d'astreinte les nuits et WE pour les urgences médico-légales.

Statut recherché et temps travail

Praticien Hospitalier, praticien contractuel, assistant ou attaché

Rémunération en fonction du statut

Temps de Travail : temps plein ou temps partiel

Une activité partagée pour les médecins disposant d'autres spécialités (pédiatrie, gynécologie, radiologie, urgences....) est envisageable selon les besoins.

Le Centre hospitalier dispose également d'une unité de médecine pénitentiaire qui peut proposer cette activité partagée

Diplômes et compétences demandés

Le poste concerne tout médecin légiste de formation DES, généraliste ou spécialiste ayant une compétence reconnue en médecine légale (DESC, capacité de pratiques médico-judiciaires).

Médecin inscrit au Conseil de l'Ordre des Médecins dans la spécialité demandée ou en cours d'inscription.

Possibilité d'accompagnement logement sur une courte durée à l'arrivée.

Situation géographique



Le centre hospitalier de Perpignan se situe dans une région très prisée, avec stations balnéaires réputées, nombreuses pistes de randonnées, pistes de ski à 1 heure, frontière Espagnole à 30 minutes, Montpellier à 1h30 et Barcelone à 2 heures.

Contacts :

Direction des affaires médicales - secrétariat : secretariat.dpm@ch-perpignan.fr

Chef de service: Dr LEBERRE : cecile.leberre@ch-perpignan.fr